



COMMUNIQUE

« POURSUITE DES NEGOCIATIONS »

Le mercredi 18 août 2010, les Chefs d'Etat des pays membres de la SADC ont, par un communiqué, fait connaître les Résolutions qu'ils ont prises à l'issue de leur réunion tenue en Namibie les 16 et 17 août 2010.

La Mouvance Ravalomanana rappelle la constance de sa position en faveur d'une solution malgache-malgache comme le sont les accords de Maputo et l'acte additionnel d'Addis-Abeba, et accueille positivement la position exprimée par la SADC, l'Union Africaine et l'ensemble de la Communauté Internationale s'agissant des dernières orientations adoptées dans le processus de sortie de crise. Dans ce contexte, la mise en place d'un Bureau de Liaison de la SADC à Madagascar s'avère aussi opportun que nécessaire pour assurer un meilleur suivi des négociations sous l'égide de la Médiation internationale.

La participation de la Coordination des Organisations de la Société Civile (CNOSC) dans le processus de médiation, sous l'égide du Médiateur mandaté par le Groupe International de Contact-Madagascar, ne pourra que relancer favorablement le processus de recherche de solution pour une sortie de crise conforme aux intérêts supérieurs de la Nation malgache.

A cet égard, la Mouvance Ravalomanana demeure disposée à poursuivre, dans un esprit d'ouverture, de tolérance et de respect mutuel, tous dialogues et toutes négociations pertinents avec toutes les forces vives du pays dans le cadre d'une démarche véritablement consensuelle, inclusive et neutre.

Le 18 Août 2010.

Le Porte Parole de la Mouvance Ravalomanana
Guy Rivo RANDRIANARISOA